

ENRÔLEMENT ET EXPLOITATION :

LES FEMMES OCCIDENTALES

DANS LE PIÈGE

DE DAECH



Les
Cahiers
de la
Fondation
Scelles



Depuis 1994, la Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique, combat le système prostitutionnel et l'exploitation des personnes prostituées. Acteur incontournable du plaidoyer et de la mobilisation contre l'exploitation sexuelle, la Fondation Scelles s'est dotée d'un observatoire international unique en Europe afin de faire connaître le phénomène. Le CRIDES (Centre de Recherches Internationales et de Documentation sur l'Exploitation Sexuelle) est un carrefour de renseignements, de rencontres et d'échanges d'informations sur le système prostitutionnel dans le monde.

14 rue Mondétour — 75001 Paris - www.fondationscelles.org - <http://crides.fondationscelles.org>
Facebook.com/fondationscelles - @Fond_Scelles



FONDATION SCELLES

14, rue Mondétour
75001 Paris

Tel.: +33 140 260 445

fondationscelles@wanadoo.fr

www.fondationscelles.org

@Fond_Scelles



Cette publication a été écrite par Sarah Sebbar.

Mise à jour et revue par Catherine Goldmann.

Mise en page : Jonathan Machler & Sandra Ayad

Image de couverture : © Léa Gastaldi

Des extraits de cette publication peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source:

Sebbar Sarah, Fondation Scelles/Observatoire international CRIDES, *Enrôlement et exploitation : les femmes occidentales dans le piège de Daech*, Coll. « Les Cahiers de la Fondation », 2^{ème} édition, Paris, 2017.

© Fondation Scelles, 2^{ème} édition, novembre 2017

SOMMAIRE

RESUME

INTRODUCTION

I - VULNERABILITE, CONFUSION ET EMBRIGADEMENT : DES PARCOURS DIFFERENTS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

1. Chiffres généraux et panorama global

Dans le monde

En France

2. Les jeunes femmes : une cible privilégiée

3. Le processus de radicalisation : une purification interne et externe. Un comportement plus qu'une croyance religieuse

4. Une *hijra* sous contrôle : l'encadrement des « fiancées du djihad »

5. Islamophobie rampante à travers le monde : un terreau fertile pour les recruteurs

6. Exploitation des femmes

Des techniques qui rappellent un schéma similaire

Victimes ou coupables ? Les enjeux juridiques

II - LA VIE EN TERRITOIRE OCCUPE PAR DAECH

1. Les conditions de vie au *Shâm*

2. Un cycle de vie bien rôdé : mariage, grossesse, veuvage, remariage, et recrutements

3. La brigade al Khansaa : rôle répressif et revenus financiers

4. La place des femmes au sein de la hiérarchie : arme de propagande et arme politique

III - LES ACTIONS DE LUTTE

1. Contre-discours et veille sur les réseaux sociaux

2. Un féminisme intersectionnel assumé

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

RESUME

On les appelle les « *fiancées du djihad* ». Pour la France, on estime que sur les 700 ressortissants partis faire leur *hijra*, 290 sont des femmes : un Français sur trois en Syrie est une femme.

A plusieurs reprises, l'Etat Islamique a revendiqué sa volonté esclavagiste à l'égard de certaines catégories d'individus, des femmes en particulier, au sein de son territoire. Il est ainsi autorisé de faire des femmes non musulmanes des esclaves sexuelles que l'on peut vendre dans des conditions et à des tarifs fixés par Daech. Mais qu'en est-il des femmes occidentales qui ont fait le choix de partir en Syrie et de se consacrer à Daech ? Combattantes, esclaves... quel est leur statut, quelle est leur vie ?

Profil

Il n'existe pas de profil type des jeunes, garçons et filles, recrutés par les groupes radicaux comme Daech. Ce sont pour la plupart des jeunes dits fragiles, vulnérables, qui vivent des situations ou un fort sentiment d'exclusion et d'isolement : absence d'attache au territoire, impression de n'appartenir à rien, rejet... Les jeunes femmes ont par ailleurs un désir d'engagement et une forte fibre

humanitaire : elles rêvent d'une autre vie et croient pouvoir se réaliser dans l'accomplissement du devoir religieux et la création d'un Califat utopique. Il s'agit de femmes jeunes, souvent très jeunes : 43% d'entre elles ont moins de 21 ans. Rien, dans leur parcours individuel et/ou familial, ne permet de s'attendre à une telle évolution. Elles viennent de milieux relativement aisés, elles vivent une vie confortable et ne possèdent pas systématiquement le bagage culturel ou religieux qui pourrait les relier de près ou de loin à l'extrémisme de Daech : 80% appartiennent à des familles athées et 67% sont issues des classes moyenne et supérieure.

Recrutées

Les étapes par lesquelles l'individu – fille et garçon – passe lors de son processus de radicalisation semblent similaires chez tous les « embrigadés ». Le jeune entre en contact avec les recruteurs à la suite d'un parcours initiatique par le biais de vidéos traitant des théories du complot sur Youtube. Internet permet ainsi aux réseaux radicaux d'amener les jeunes vers leurs cercles sans qu'ils s'en rendent compte.

Les jeunes sont ensuite attirés dans des groupes Facebook où ils reçoivent d'autres « révélations ». C'est par l'intermédiaire des réseaux sociaux que des personnes entreront en contact avec les jeunes, en adaptant leurs discours aux profils de leurs victimes. Une rencontre physique n'est pas toujours nécessaire dans le processus d'embrigadement. De même, le processus de radicalisation ne passe pas obligatoirement par une mosquée.

Encadrées et embrigadées

Les femmes qui rejoignent Daech ne peuvent pas rester seules sur le territoire du groupe terroriste. Dans l'Etat Islamique, la femme n'a pas d'existence autonome : à chaque étape de sa vie, elle doit être placée sous une autorité et une protection, celles de la famille avant le mariage, celles de son mari ensuite. La femme étrangère doit donc soit rejoindre son époux déjà sur place, soit épouser un djihadiste sur le terrain, soit partir en compagnie de son mari qu'elle aura épousé dans son pays d'origine.

Dès leur arrivée, les femmes, qu'elles soient célibataires, veuves, divorcées, avec ou sans enfants, quelle que soit leur nationalité, sont emmenées dans des maisons pour femmes, les *madafa* ou *maqgar*. Elles y sont cloîtrées et mises sous surveillance : il leur est interdit de sortir seule, les portes sont fermées à clés et gardées par des femmes armées. Et

chaque jour, des djihadistes en quête d'une nouvelle épouse, se rendent dans les *madafa* pour rencontrer ces femmes et faire leur choix.

Trompées et exploitées

On leur a fait miroiter un avenir radieux et l'accomplissement d'un rôle supérieur dans la construction du Califat. Mais les jeunes femmes, en arrivant sur le territoire de Daech, se rendent rapidement compte que la réalité est tout autre. Elles sont privées des libertés fondamentales : retrait du passeport, interdiction de se déplacer seule, impossibilité de rentrer dans leur pays, rupture de tous les liens avec leur vie d'avant, sous la surveillance d'autres femmes (une brigade spéciale, uniquement féminine, est chargée de contrôler l'identité et le comportement des femmes), soumises aux interdits sous peine de tortures, mutilation ou lynchage... Elles n'ont pas d'autre choix que de se marier ou de se retrouver dans la situation où le mariage qu'elles auraient accepté se transformerait en esclavage domestique et/ou sexuel. Leur tâche principale au sein du Califat est d'assouvir les besoins sexuels des hommes de Daech, de leur fournir un foyer et d'engendrer les futures générations de combattants (les « lionceaux » du Califat). L'actualité récente montre que de nouvelles formes de terrorisme apparaissent : un nombre croissant de femmes sont

désormais impliquées dans des actions violentes et des attaques kamikaze. Pour autant, la particularité du djihad en Syrie demeure son aspect matrimonial et familial. Les femmes venues des pays occidentaux, ne sont pas destinées à être prostituées ou vendues comme esclaves. Pour autant, l'incitation, voire l'obligation, à se remarier rapidement, négligeant ainsi les commandements même du Coran qui prévoient au minimum quatre mois de veuvage, et à tomber de nouveau enceinte, apparaissent comme une

forme d'esclavage sexuel. Privées de liberté, enfermées, trompées par une propagande séduisante, il semble bien que l'embrigadement que vivent ces femmes peut être qualifié de traite des êtres humains et d'exploitation.



The Sawab Center© - #DaeshDeniesHerDignity

INTRODUCTION



Laura, partie en Syrie en juin 2014 :

« En Syrie, j'ai vite constaté que tout ce qu'on m'avait dit était faux (...) »

« La finalité là-bas en tant que femme, c'est de procréer pour offrir à Daesh une continuité, une descendance. Rien d'autre »

AFP, « Une jeune Française revenue de Syrie raconte le djihad », *Madame Figaro*, 24 juin 2015 &
A. Deslandes, « Laura Passoni, échappée de l'Etat Islamique : 'Les mafada sont une horreur' », *Mediapart*, 11 octobre 2016

La traite des êtres humains est définie d'après l'article 3 du protocole de Palerme comme « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».

Le groupe terroriste Etat Islamique, que nous désignerons dans ce document « Daech », soit l'acronyme en arabe de

« État Islamique en Irak et au Levant », ou EIIL¹, n'a jamais caché ses activités esclavagistes. Au contraire, il a même revendiqué et légitimé l'esclavage sexuel de certaines catégories d'individus, des femmes en particulier, au sein de son territoire. Dans sa revue de propagande², Daech explique que, les Yézidis³ étant considérés comme un « peuple de *Mushrik* » (peuple de croyants polythéistes), les femmes yézidies peuvent être réduites en esclavage, de façon tout à fait licite pour l'Etat Islamique. Il en va de même pour les femmes chrétiennes, juives ou polythéistes dont le sort a été déterminé par le « Département de Recherche et des Fatwas » de Daech. Ce dernier, dans un pamphlet sur le statut des femmes prisonnières et esclaves d'octobre 2014, conclut qu'il est autorisé de faire des femmes non musulmanes des esclaves⁴.

Dans ce même texte, la pratique du viol et de l'esclavage sexuel de ces femmes « butins de guerre », appelées également *sabayas*, est justifié. Daech utilise et détourne des passages du Coran pour légitimer les agressions et abus sexuels sur ces femmes qualifiées de « mécréantes » par le groupe terroriste, de la même manière finalement que certains passages de la Bible étaient utilisés pour justifier l'esclavage aux Etats-Unis durant certaines périodes.⁵

Dans son pamphlet, Daech explique le fonctionnement des mises aux enchères des femmes sur les marchés aux esclaves, l'établissement des contrats de vente⁶ ainsi que les prix établis en fonction de l'âge, des caractéristiques physiques et de la virginité des femmes. Enfin, des bonnes pratiques à adopter par les soldats y sont précisées lorsqu'ils abusent de leurs esclaves (comme la prière avant et après la relation sexuelle par exemple)⁷. Ce document, ainsi que l'établissement d'une grille de tarifs pour l'acquisition d'esclaves est destiné à renverser la courbe décroissante du marché des butins de guerres (humains ou biens matériels) qui impacte négativement les flux de financements des *moudjahidines*.⁸

La traite des êtres humains, et en particulier des femmes, est donc une pratique déjà largement mise à l'œuvre par Daech. Cependant, si la minorité yézidie, ainsi que les femmes non musulmanes, peuvent être traitées comme des

esclaves selon les publications du groupe terroriste, le sort des femmes musulmanes (locales ou émigrées) est également peu enviable.

Les femmes étrangères bénéficient généralement d'un meilleur statut que les femmes locales : ayant effectué leur *hijra*⁹, elles sont sur les territoires occupés par Daech (Syrie et Irak, en particulier la ville de Raqqa en Syrie) de leur propre volonté. Ces femmes, pour la plupart des jeunes filles « occidentales », arrivent dans le « Califat »¹⁰ à la suite d'un processus complexe d'endoctrinement, d'embrigadement et de « lavage de cerveau » comme l'explique Dounia Bouzar, fondatrice du Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam (CPDSI).

D'après les données récoltées par le CPDSI, le profil de ces jeunes filles, françaises dans le cas présent, est varié. Ainsi, 80% des familles françaises touchées par le phénomène de radicalisation d'un de leurs enfants sont athées, les 20% restants étant bouddhistes, juives, catholiques ou musulmanes (avec 90% de grands-parents français). De plus, 67% de ces jeunes filles et jeunes femmes sont issues de la classe moyenne et 17% issues de classes sociales supérieures. Enfin, 43% d'entre elles sont âgées de 18 à 21 ans et 37% de 21 à 28 ans¹¹. Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur la motivation de ces jeunes Occidentales qui, pour la plupart vivent une vie confortable et surtout ne

possèdent pas systématiquement un bagage culturel ou religieux les reliant de près ou de loin à l'extrémisme radical de Daech.

Quel cheminement personnel amène ces femmes à renier leur famille et leur vie pour rejoindre un territoire en guerre où elles seront privées des libertés individuelles (circuler librement, s'habiller à sa guise même en respectant les tenues règlementaires, combattre auprès des hommes si elles le souhaitent...), ainsi que du confort qu'elles ont connu jusque-là (accès à l'eau chaude, à l'électricité, à internet...) ? La vie qui leur est ensuite proposée (équipements, confort, douceur de vivre, « vie de palais » auprès d'un prince djihadiste, rôle d'épouse de guerriers héroïques et de mère) est une utopie et la réalité de la guerre leur est en partie cachée. Leur transfert du pays d'origine à leur destination finale en Syrie et en Irak est ensuite organisé le plus rapidement possible. À leur arrivée au *Shâm*¹², leur passeport leur est retiré et elles n'ont plus la possibilité de quitter le territoire (sous peine de représailles, voire de mort). Certaines sont toutefois parvenues à rentrer en France, bénéficiant de la procédure d'extradition.

Ne peut-on pas parler alors de « traite des êtres humains » dans la mesure où nous retrouvons les éléments principaux

de la définition de ce concept ? Est-il possible d'établir des profils distincts parmi ces femmes ? Peut-on associer ces phénomènes d'émigration et d'embrigadement vers les territoires occupés par le groupe terroriste au système de traite des êtres humains comme il peut être opéré par les réseaux de prostitution ou de travail forcé ?

Afin de répondre à ces questions, il conviendra de s'intéresser au processus d'enrôlement qui amène ces femmes à souhaiter émigrer en Syrie et en Irak, à leur vie quotidienne sur place et aux moyens mis en place pour empêcher ces recrutements.

I. VULNERABILITE, CONFUSION ET EMBRIGADEMENT : DES PARCOURS DIFFERENTS POUR LES HOMMES ET LES FEMMES

1. Chiffres généraux et panorama global

Dans le monde

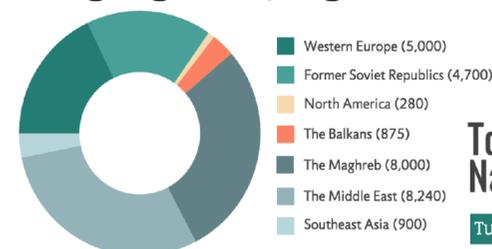
Selon The Soufan Group (TSG)¹³, entre 27.000 et 31.000 personnes originaires de 86 pays auraient rejoint la Syrie et l'Irak. Il s'agit donc d'un phénomène international. Cet afflux varie selon les régions d'origine. Il est souligné que l'afflux de combattants en provenance de la Russie et de l'Asie Centrale a augmenté de près de 300% depuis 2014. Les effectifs tunisiens (6.000), saoudiens (2.500), russes (2.400), turcs (2.200), jordaniens (2.000) et français (1.700) sont les plus importants¹⁴.

Selon les chiffres fournis par l'Institute for Strategic Dialogue (ISD) en mai 2015¹⁵, Daech aurait recruté entre 4.000 et 5.000 combattants étrangers et migrants d'Europe de l'Ouest, dont plus de 550 femmes. Ce contingent est principalement constitué de ressortissants français (1.700), britanniques (760), allemands (760) et belges (470).

Ces chiffres auraient doublé depuis 2014. En 2017, le nombre des combattants venus d'Europe de l'Ouest serait compris entre 4.000 et 7.000 hommes et femmes¹⁶.

Combattants étrangers en Syrie et en Irak : nombre et origine géographique

Foreign Fighters by Region



Top Foreign Fighter Nationalities



Extrait de :

« *Foreign Fighters. An Updated Assessment Of The Flow Of Foreign Fighters Into Syria And Iraq* », The Soufan Group (TSG), 2015, p.5.

En France

En septembre 2016, le ministère de l'Intérieur annonçait que 2.147 Français ou étrangers résidant en France étaient impliqués à des degrés divers dans des filières syro-irakiennes, dont 689 ressortissants engagés dans le djihad en Syrie et en Irak. Parmi ces derniers, on recensait alors 397 hommes, 275 femmes (soit près de 40% du total des effectifs français), et 17 mineurs, tandis que plus de 1.100 Français impliqués ne sont pas physiquement au *Shâm* et se trouvent « soit en transit, soit en instance de départ »¹⁷. En janvier 2017, Loïc Garnier, président de l'Unité de Coordination de la Lutte Anti Terroriste (UCLAT) estimait que 700 Français se trouvaient en Syrie et en Irak. Par ailleurs, 232 ressortissants français auraient trouvé la mort dans cette entreprise et un peu de plus de 200 seraient rentrés en France¹⁸.

2. Les jeunes femmes : une cible privilégiée

Le journaliste David Thomson¹⁹ établit une distinction claire entre la sociologie des djihadistes hommes et femmes lesquels appartiennent tous à une même tranche d'âge (16 à 30 ans)²⁰. Après s'être entretenu avec une vingtaine de jeunes Français ayant décidé de partir combattre le régime syrien auprès des troupes de Daech²¹, David Thomson

explique que, s'agissant des hommes, le départ de ces derniers est plus motivé par les frustrations (personnelle, religieuse...) que par les difficultés économiques ou sociales, qui touchent des individus de tous milieux : « *Le jihadisme propose à des égos froissés d'accéder au statut valorisant de héros de l'islam sunnite* », espérant donner un meilleur sens à leur existence²².

Il apparaît également qu'une revendication politique s'ajoute à leur engagement, notamment le rejet de la démocratie, pour eux, incompatible avec l'islam. L'envie de partir créer un royaume utopique pour les musulmans motive leur départ vers le *Shâm*.

A la différence des hommes, les femmes se distinguent par leur très fort engagement, en étant même le « moteur de radicalisation » au sein de leur couple et de leur noyau familial. Ces femmes rejettent le modèle sociétal français, ses normes sociales, familiales et professionnelles. David Thomson explique qu'il n'y a toutefois pas de schéma standard et que certaines partent en Syrie sans aucune conviction religieuse ou politique, juste pour réaliser leur fantasme d'épouser un guerrier pieux. « La propagande officielle de Daech (magazines, vidéoclips ou *anashîd*, chants islamiques), explique Hasna Hussein, sociologue des médias et du genre, montre la femme (de) djihadiste comme

une “élue”, “pieuse” et “modèle” de dévouement à son djihadiste d'époux, d' “endurance” aussi »²³.

Le CPDSI explique que le radicalisme musulman a pu atteindre des jeunes Français grâce aux voies de communications qu'offre Internet²⁴ (98% des contenus radicaux passeraient par ce médium), et grâce à un discours qui tente de convaincre « *musulmans et non musulmans qu'ils ne font que revenir à la source de l'islam* » en « *prônant une lecture à la lettre du texte* ». Ce qui leur permet en effet de revendiquer leur droit à la liberté de conscience et de culte et la nécessité d'effectuer la *hijra* pour les adhérents à leur idéologie, afin de fuir un pays dit « mécréant » qui les empêcherait de pratiquer librement leur religion. L'analyse du CPDSI montre que la technique principale des radicaux est de sortir un élément de sa place originelle au sein de l'islam afin de s'en servir dans un contexte différent en adéquation avec leur projet qualifié d'idéologie totalitaire.

Le CPDSI rappelle qu'il n'existe pas un profil type des jeunes ciblés par les recruteurs des groupes radicaux tels que Daech mais que les jeunes dits fragiles et vulnérables, déracinés et qui « avaient dans leur histoire une figure de père déchu » sont leur cible traditionnelle. Un seul point commun semble persister : l'absence d'attache à un territoire

en particulier avec le sentiment de n'appartenir à rien, d'être de nulle part.

Le nombre de départs des jeunes filles, âgées en moyenne de 14 à 30 ans²⁵, est resté longtemps en constante progression, avec une forte augmentation début 2016 d'après les chiffres des services de renseignements français²⁶. En janvier 2017, plus d'un Français sur trois en Syrie et en Irak est une femme (290 femmes sur 700 ressortissants français²⁷).

Sophie Kasiki, djihadiste revenue de Syrie, explique que les recruteurs manipulent les jeunes filles qui présentent une fibre humanitaire, leur faisant rêver de missions pour aider les enfants de Syrie et de Palestine. Parfois, comme dans le cas de Sophie Kasiki, le nom du groupe terroriste n'est même pas évoqué.

Sophie, recrutée par Daech :

Vous vous occupiez de trois jeunes Français partis en Syrie. Comment vous ont-ils convaincue de les rejoindre ?

J'ai connu ces jeunes par le biais de mon travail (éducatrice spécialisée). Je pensais qu'ils étaient dignes de confiance. Ils allaient en cours, certains avaient un travail. C'étaient des personnes ordinaires. Ils paraissaient l'être, tout du moins. Ils disaient à leur famille être partis en Syrie pour soutenir la population sur place, en tant qu'humanitaires. Quelques temps après leur départ, ils m'ont contactée. Je transmettais les messages de leurs parents (...). Je passais par une phase professionnelle et personnelle difficile. Ils l'ont vite senti. J'avais envie de faire autre chose et de me rendre utile. Ils m'ont parlé d'une maternité : ils connaissaient mon attirance pour le bien-être des personnes fragiles. De fil en aiguille, mon départ en Syrie est venu dans la conversation. Au début je n'étais pas d'accord car je savais que c'était un pays en guerre.



Vous ont-ils caché leur adhésion à l'Etat islamique ?

J'essaye encore actuellement de me rappeler à quel moment j'ai pu avoir complètement confiance en eux. Ils ne parlaient jamais de leur appartenance à Daech. Ils avaient le discours que peuvent avoir certains salafistes ou musulmans, par rapport aux gens qui s'intéressent à la souffrance des autres. Il n'y avait pas d'échanges politiques entre nous. Ils devaient savoir à quoi s'en tenir avec moi. Ils étaient là-bas en tant qu'occidentaux, de confession musulmane, pour aider un peuple en guerre. Leur souci était ce que Bachar al-Assad faisait à sa population.

Vous avez donc décidé de partir ?

Ils m'ont proposé de venir avec mon fils de 4 ans, pendant les vacances. Au début, j'avais des doutes, qu'ils ont réussi à estomper. Je dis « estomper » car jusqu'au dernier moment, jusqu'à l'aéroport, quelque chose me gênait. J'y allais comme attirée par cette altruisme, en me disant « je vais servir à quelque chose, ça va être très utile », en mettant de côté ce qui pouvait être dangereux. Je ne savais pas ce qu'était un pays en guerre, cela m'était complètement étranger. Ils tentaient de me rassurer, par téléphone. Jusqu'à ce fameux malheureux départ ».

3. Le processus de radicalisation : une purification interne et externe. Un comportement plus qu'une croyance religieuse

Le message adressé aux femmes par Daech, explique Catherine Champrenault, procureure générale près la Cour d'appel de Paris, peut se résumer ainsi : « Vous sentez que vous n'avez pas votre place dans cette société occidentale ; au sein de l'Etat islamique, vous en avez une, en plus on vous protège et on lutte contre cette société qui ne vous a pas reconnues »²⁸.

Des facteurs opposés *push/pull* favorisent néanmoins le processus de radicalisation. Ces facteurs sont énumérés dans un rapport de l'ISD²⁹. Dans le cas des jeunes femmes en particulier, les trois principaux facteurs *push* qui les incitent à quitter société et pays sont : le sentiment d'isolement (qu'elles soient tout juste converties ou non), de la non-appartenance à l'identité et la culture occidentales, la croyance en l'impossibilité de pratiquer leur culte à cause de l'islamophobie en France. Une rupture s'opère entre elles et la société. Les facteurs *pull*, également au nombre de trois,

attirent les candidates par leur aspect positif et la satisfaction qu'ils promettent : l'aspiration idéaliste de l'accomplissement du devoir religieux et de la création d'un Califat utopique, le sentiment d'appartenance et de sororité, la romantisation du djihad³⁰. Ces causes sont relativement similaires à celles qui poussent des hommes à partir en Syrie rejoindre Daech. Seule la propagande change, pour la simple raison qu'hommes et femmes ne sont pas destinés à jouer le même rôle une fois sur place.

On peut noter également que pour les jeunes filles de confession musulmane et élevées dans des familles pratiquantes aux valeurs religieuses strictes, s'ajoute un sentiment d'oppression au sein de leur propre communauté. Un reportage de Mona El-Naggar et Ben Laffin montre à quel point leurs comportements sont scrutés, jugés, et réprimandés car la communauté leur impose des restrictions sévères³¹. À l'inverse, les familles sont plus tolérantes vis-à-vis des garçons qui enfreignent les interdictions religieuses (consommation d'alcool, vêtements à la mode...). Cette vulnérabilité supplémentaire est un atout pour les recruteurs de Daech.



Laura, partie en Syrie en juin 2014 :

« J'ai rencontré un homme sur internet, on a commencé à se parler, puis se voir à Bruxelles. Il me disait que je ferais mieux de partir pour la Syrie, que je pourrais y être infirmière et aider le peuple syrien et que je pourrais vivre ma religion plus facilement. Il me disait que j'allais y rencontrer un homme fidèle et autour duquel je pourrais me reconstruire avec mon fils. Il me montrait des vidéos de propagande dans lesquelles on voyait des femmes qui allaient au marché, des enfants qui allaient à l'école. Il a su m'éloigner de ma famille et mes amis. Il était la seule personne à qui je faisais confiance. Je me renfermais sur moi, et c'est à partir de là que j'ai commencé à avoir des velléités de départ pour la Syrie ».

A. Deslandes, « Laura Passoni, échappée de l'Etat Islamique : 'les mafada sont une horreur' », *Mediapart*, 11 octobre 2016.

Les étapes par lesquelles l'individu – fille ou garçon - passe lors de son processus de radicalisation semblent similaires chez tous les « embrigadés ». En effet, souvent le jeune entre en contact avec des recruteurs à la suite d'un parcours initiatique par le biais de vidéos traitant des théories du complot sur Youtube³². Internet permet ainsi aux réseaux radicaux d'amener les jeunes vers leurs cercles sans qu'ils s'en rendent compte. Ces derniers continuent de recevoir ces « révélations » dans des groupes Facebook qu'ils rejoignent et par l'intermédiaire desquels des personnes entreront en contact avec eux, en adaptant leur discours au profil des jeunes³³. Il est intéressant de noter qu'une rencontre physique n'est souvent pas nécessaire dans le processus d'embrigadement, tout du moins jusqu'au départ en Syrie. Les jeunes partis pour un projet humanitaire sont

nombreux à se « dés-endocliner » seuls, une fois sur place. En effet, le décalage entre le projet promu par Daech et la réalité sur place – notamment par rapport au traitement des populations locales - est bien réel.

Comme l'indique David Thomson, l'atout principal des réseaux sociaux est la viralité des outils de propagande, permise en particulier par les outils de messagerie comme WhatsApp et Telegram. Sans un passage systématique par une mosquée, le processus de radicalisation est rapide, avec un apprentissage limité voire inexistant des pratiques religieuses. Les recruteurs incitent leurs « proies » à se couper de leur famille, de leurs amis ainsi qu'à arrêter leurs loisirs s'ils sortent du cadre strict des activités qu'ils considèrent comme « licites ». Ainsi, le jeune est coupé de tout facteur de socialisation, tout en étant encouragé à

« cacher » son embrigadement afin de ne pas éveiller les soupçons et de préparer son départ vers la Syrie sans être inquiété. Si les recruteurs officient par le biais d'une mosquée, explique le CPDSI, c'est dans le but de « *renforcer l'alibi religieux de leur endoctrinement* », créant ainsi des obstacles pour ceux qui chercheraient à distinguer ce qui relève de la conversion de ce qui relève d'un endoctrinement sectaire (parents, enseignants, éducateurs spécialisés)³⁴. D'un autre côté, certains convertis se tournent vers les mosquées militantes, mais les rejettent ensuite (souvent parce qu'elles ne répondent pas à leurs attentes). La radicalisation des femmes ne passe que très rarement par la mosquée.

Les changements opérés au sein de la vie de la personne radicalisée sont très rapides et peuvent passer inaperçus³⁵. Aux étapes de rupture s'ajoutent la prohibition de tous les produits contenant de l'alcool (déodorants, parfums), de la musique hors *Anachids* (chants religieux), l'interdiction d'images et autres représentations animales ou humaines (interprétation erronée du Coran), la redéfinition du concept de halal et la théorie du complot du porc. Enfin, la mixité est proscrite.

L'entourage du jeune est donc en impossibilité de recréer du lien avec ce dernier. Les relations parentales sont rompues, les parents étant considérés comme des mécréants sans

autorité légitime. Dans le cas particulier des jeunes filles, elles cherchent rapidement un *mahram* ou un mari et coupent également le lien avec l'ensemble de leur famille. Dissimulation et dédoublement de la personnalité créent une fracture interne au sein des jeunes radicalisés.

Le psychologue et psychiatre Serge Hefez explique que le basculement du jeune dans le radicalisme arrive « *au moment où le clivage n'est plus tenable parce que l'individu est passé des croyances aux convictions ce qui arrive quand il se retrouve affilié à un groupe qui fonctionne comme une secte* ».

4. Une *hijra* sous contrôle : l'encadrement des « fiancées du djihad »

En général, ces jeunes filles et ces femmes ne partent pas seules en Syrie et en Irak. Les préparatifs et le départ constituent le point final du processus de radicalisation. En effet, la jeune femme radicalisée ne doit plus vivre sur une terre désignée par les recruteurs comme « mécréante » et doit entreprendre de se diriger vers une « terre d'Islam ». Il est à noter qu'aucune des jeunes femmes radicalisées ne se sont dirigées vers des pays du Maghreb ou du Proche et Moyen-Orient autres que la Syrie ou l'Irak. En effet, ces pays, qui soutiennent en partie ou sont membres du Conseil

de la Coopération du Golfe (CCG)³⁶, sont des ennemis de Daech. Ils constituent également des pays trop occidentalisés, donc « mécréants ».

Selon l'ISD, les radicalisé(e)s se placent dans une position de rejet de la culture occidentale et de la politique étrangère des puissances de l'Ouest, notamment vis-à-vis des pays du Proche et Moyen-Orient³⁷. La radicalisation se poursuit dans l'adhésion de l'individu à un nouveau système de société régi par une mise en pratique orthodoxe de la Sharia et l'aspiration à l'avènement d'un Califat dans lequel les radicalisé(e)s espèrent prendre part. Il devient alors intolérable pour ces derniers de continuer de vivre dans leur pays d'origine et il est de leur devoir religieux d'émigrer afin de se rapprocher de Dieu et de s'assurer une place au Paradis. Enfin, le sentiment d'appartenance à une communauté « soudée », avec un sens de la camaraderie et de la fraternité, joue également un rôle fondamental dans la rhétorique des recruteurs et dans l'état d'esprit des recrues. Le départ de la jeune radicalisée est organisé de façon précise, car une femme qui quitte son domicile pour

rejoindre Daech ne peut pas rester seule sur le territoire du groupe terroriste. Il est ainsi prévu qu'elle doit soit rejoindre son époux déjà sur place, soit épouser un djihadiste sur le terrain, soit partir en compagnie de son mari qu'elle aura épousé dans son pays d'origine. En effet, l'obligation de se marier rapidement s'explique par le fait que la femme est, avant le mariage, sous la protection de sa famille, puis ensuite sous celle de son mari.



Nadia, étudiante française :

« C'était un peu un lavage de cerveau. On nous dit : « Tu vis dans un pays où il n'y pas d'islam, où l'islam est interdit », « Si tu meurs, tu iras en enfer »... On prend vite peur. Après on se renferme, on est toute seule. Finalement, on se dit : « D'accord ». On part, on émigre vers une terre où il y a les lois d'Allah ».

AFP, « Une jeune Française revenue de Syrie raconte le djihad », *Madame Figaro*, 24 juin 2015.

5. Islamophobie rampante à travers le monde : un terreau fertile pour les recruteurs

On peut constater que l'argument de l'oppression des musulmans est souvent avancé par les recruteurs et par les recrues. L'ISD a analysé les contenus postés sur les réseaux sociaux par 12 migrantes originaires d'Occident, attestant de leur présence sur le territoire occupé par Daech³⁸. Ces femmes abordent fréquemment le phénomène islamophobe, notamment les attaques envers l'Oumma, la communauté des croyants, du Myanmar au Mali en passant par la Palestine. Selon elles, ces attaques sont courantes et fréquentes à travers le monde, justification supplémentaire de la nécessité d'émigrer en Syrie ou en Irak.

Elles appuient leurs propos par des photos des victimes ensanglantées, surtout des enfants, participant ainsi directement à la communication de Daech représentant le monde comme un monde binaire. Les différents conflits à

travers le monde sont présentés comme une guerre plus large entre le camp de *l'imam*, les croyants musulmans et les *kuffars*, les non-croyants. Pour elles, il n'y a pas d'entre-deux.

Cependant, les arguments concernant l'islamophobie ne sont pas une invention des communicants de Daech. Ainsi, le projet³⁹ « *Forgotten Women : The Impact Of Islamophobia On Muslim Women* » de l'European Network Against Racism (ENAR) a voulu mettre en lumière et lutter contre les discriminations islamophobes dont sont victimes en particulier les femmes musulmanes dans huit pays d'Europe de l'Ouest. Le rapport conclut que les femmes musulmanes souffrent de l'image stéréotypée négative, entretenue par les médias : la femme musulmane opprimée ou dangereuse. Lorsque la femme musulmane n'est pas soumise et opprimée, elle serait alors une menace pour la sécurité et l'identité de la nation⁴⁰.

D'où ces discriminations flagrantes à l'embauche ou sur le lieu de travail quand une femme porte un nom à consonance arabe et/ou lorsqu'elle porte un voile. Ainsi, en Belgique, 44% des employeurs interrogés ont confirmé que le port du voile peut impacter négativement la candidature d'une postulante. En France, la différence de réponses positives est de 10 points entre la candidature d'une femme portant un nom à consonance française et une femme possédant un nom à consonance arabe. Une femme voilée ne recevra que 1% de réponse positive en France, 3% en Allemagne. Par ailleurs, les discriminations subies sur le lieu de travail ne sont pas toujours signalées par les femmes, par peur de perdre leur travail.

Cette situation éloigne davantage les femmes voilées du marché du travail, les isole socialement et les prive d'indépendance financière ce qui les fragilise. Comme le démontre le rapport du Comité Contre l'Islamophobie en France (CCIF), cela contribue à leur autodénigrement et à leur perte de confiance en soi. Pour d'autres femmes qui se résignent à retirer leur voile, cela est vécu comme une humiliation, une atteinte profonde à leur dignité et à leur intégrité. Les femmes musulmanes sont ainsi discriminées sur la base de leur genre, de leur origine ethnique et de leur religion, donc sur toutes les facettes de leur

intersectionnalité⁴¹, subissant insultes, agressions, attaques en ligne, crimes haineux.

Enfin, le rapport de l'ENAR établit qu'en 2014, plus de 80% des attaques islamophobes en France ont eu pour victimes des femmes, et plus de 90% aux Pays-Bas. Par ailleurs, il est à noter que de nombreuses victimes ne portent pas plainte et connaissent rarement les organismes qui luttent contre les discriminations vers lesquels elles pourraient se rapprocher. Il est difficile pour les victimes de signaler leurs agressions sur la base de motifs en lien avec leur intersectionnalité, elles ne rapportent que le fait religieux. Or, comme indiqué dans le rapport, dans des pays comme le Danemark où il faut cocher parmi 39 cases pour catégoriser l'agression subie, des mots comme « raciste », « juif » ou « crime haineux » existent, mais pas « musulman » ou « voile ».

6. Exploitation des femmes

Daech méprise et exploite sexuellement les femmes issues de minorités en Syrie (en particulier les Yézidies). Les femmes occidentales qui rejoignent l'organisation terroriste expriment quasi-automatiquement du dédain pour ces femmes locales comme en témoignent leurs messages sur Twitter. Cependant, il est nécessaire de ne pas idéaliser la

place des recrues féminines et la manière dont elles sont traitées. Pour Ashley Binetti, chercheuse et juriste américaine, on ne porte pas assez d'attention à la nature même des techniques d'embrigadement, des leurre utilisés par Daech et à la manière dont les femmes sont traitées une fois sur place, que leur arrivée sur le territoire de Daech ait été volontaire ou non⁴².

Des techniques qui rappellent un schéma similaire

Pour la chercheuse américaine Mia Bloom⁴³, les techniques utilisées par les recruteurs pour amadouer de nouvelles candidates au djihad – notamment sur les réseaux sociaux – sont très proches des méthodes employées par les pédophiles. En effet, quelles que soient les plateformes utilisées afin d'attirer de nouvelles victimes, les similarités sont bel et bien présentes : extrême jeunesse et vulnérabilité des victimes, processus de « séduction » avec quelques promesses d'amour et de romance, isolement et éloignement par rapport aux parents, injonction au secret. Sara Khan, directrice de l'ONG *Inspire*, explique que les recrues rejoignant Daech ne se perçoivent pas automatiquement comme des victimes, tout comme souvent les victimes d'abus pédophiles.

De plus, l'image que les recruteurs et recruteuses proposent de Daech est illusoire, promouvant l'esprit de sororité, si cher et si attendu par les jeunes femmes exclues de leur société d'origine. On leur fait miroiter la promesse d'un avenir radieux et de l'accomplissement d'un rôle supérieur dans la construction du Califat. Ce leurre s'inscrit dans le phénomène de traite.

Ashley Binetti relève également que, si les techniques de recrutement peuvent être comparées aux techniques d'embrigadement des réseaux de traite des êtres humains, il est nécessaire de caractériser également le phénomène d'exploitation une fois sur le territoire de Daech. Elle rappelle pour cela la définition internationale de l'acte d'exploitation « *exploitation can be sexual in nature, slavery, or practices similar to slavery or servitude* [L'exploitation peut être de nature sexuelle, d'esclavage ou de pratiques similaires à l'esclavage ou à la servitude] ». Elle précise que les jeunes filles arrivant sur le territoire de Daech peuvent ne pas avoir d'autres choix que de se marier ou se retrouver dans la situation où un mariage auquel elles auraient elles-mêmes participé de leur plein gré se transformerait en esclavage domestique et/ou sexuel.

Cette allégation est attestée par l'un des rares témoignages obtenus par une femme qui, après avoir rejoint Daech, a

réussi à s'en échapper. Ainsi, Tareena Shakil explique avoir été battue pour avoir refusé les avances de l'homme que Daech voulait la forcer à épouser. Mia Bloom qui a également pu recueillir plusieurs témoignages, évoque le cas d'une femme donnée en mariage à un djihadiste qui, parce qu'il la considérait comme « son cadeau », l'a ensuite « partagée » avec ses amis et collègues. Cette personne rapporte avoir rencontré une autre femme qui a été par la suite tuée dans des conditions atroces pour avoir refusé de s'entraîner pour une mission.

Ainsi, l'esclavage sexuel, les violences domestiques, les lapidations, les décapitations ainsi que les conditions de vie en zone de guerre sont des réalités que l'on ne peut ignorer et que les recruteurs de Daech se gardent de communiquer auprès des potentielles recrues.

Victimes ou coupables ? Les enjeux juridiques

Pour Ashley Binetti, si le sort de certaines des recrues est similaire à celui des victimes de traite, caractériser l'embrigadement de ces femmes en traite aurait alors un impact sur les charges dont sont accusés les recruteurs et également sur le statut des victimes une fois sur place et à leur retour dans leur pays d'origine. En dehors du contexte de terrorisme, certaines de ces jeunes femmes seraient probablement considérées comme des victimes de traite des

êtres humains par la justice. Or le contexte fait que, même si on met en avant la naïveté et l'innocence de ces jeunes femmes, on n'évoque ni ne leur reconnaît le statut de victimes.

Dans les quelques affaires de femmes djihadistes revenues au pays (Tareena Shakil au Royaume-Uni, Laura Passoni en Belgique, Marlin Stivani Nivarlain en Suède...), la justice a retenu leur ralliement à Daech, leur départ en Syrie, leur soumission au Califat. Et, tout en limitant leurs responsabilités (elles sont les « *fiancées du djihad* ») et leur attribuant des peines plus légères que celles de leurs homologues masculins, les juges les ont condamnées. Mais la diversité des situations individuelles de chacune n'a jamais été prise en compte.

Pour Mia Bloom, les femmes attirées par Daech devraient être considérées comme des victimes et non pas comme des traîtres, notamment parce qu'elles ne pensaient pas que se marier et tomber enceinte allaient être pour elles l'unique manière de contribuer à l'expansion du Califat. Cela implique donc que des enquêtes complémentaires pour mieux connaître la situation de ces femmes en Syrie et en Irak soient menées, à la fois pour reconnaître le statut de victimes à celles qui ont vécu des situations d'exploitation, et pour poursuivre Daech pour traite des êtres humains.

II. LA VIE EN TERRITOIRE OCCUPE PAR DAECH

1. Les conditions de vie au *Shâm*

Il est difficile de se rendre compte des conditions de vie sur place des femmes djihadistes à cause de la propagande d'idéalisation menée par Daech. Au sein des territoires occupés par Daech, la vie des femmes est complètement encadrée dès leur arrivée. Les témoignages de celles qui réussissent à échapper à l'emprise de Daech sont donc précieux pour comprendre le quotidien au *Shâm*. Sophie Kasiki, partie en Syrie avec son fils en février 2015 en croyant rejoindre un projet humanitaire, s'en est enfuie deux mois plus tard. Dans le livre où elle raconte son « séjour »⁴⁴, elle explique que les femmes (nouvelles arrivantes, célibataires, veuves, divorcées), avec ou sans enfants, quelle que soit leur nationalité sont emmenées dans des maisons pour femmes, appelées *maqqa* ou *madafa*. Il est interdit de sortir seule. Les portes sont fermées à clés et tenues par des femmes armées. Seul moyen de distraction, la diffusion de clips de propagande sur une télévision commune, inculque aux enfants, dès leur plus jeune âge, les pratiques barbares de Daech. Les femmes ne peuvent sortir

de la *madafa* qu'en épousant un membre de l'EI (ou une fois que leur mari a rejoint l'EI ou est revenu du front, si ces femmes sont mariées).

« *Tout le problème, c'est les madafa* », témoigne une jeune femme rencontrée par David Thomson. « *C'est là où tout se passe, là où les femmes se découvrent le visage. L'ennemi de la femme, c'est la femme. Les femmes, elles sont terribles. C'est les femmes qui viennent, qui repèrent les nouvelles recrues, les nouvelles arrivées. Elles voient si la fille est mignonne et, après, elles vendent la mèche aux hommes. Et ils viennent* ». De fait, chaque jour, des djihadistes en quête d'une nouvelle épouse, se rendent dans les *madafa* pour participer à des *mouqabala*, « *un équivalent du speed-dating* », pour faire leur choix⁴⁵.

Les jeunes filles reçoivent une éducation de 7 à 15 ans, principalement en religion et dans différentes connaissances qui leur serviront dans leur future vie domestique, telles que la cuisine et la couture, puisqu'elles n'ont pas le droit de travailler librement voire de rejoindre le front lorsqu'elles le souhaitent⁴⁶.



A son arrivée à Raqqa, Nadia est enfermée dans une maison (Mafada) avec plusieurs dizaines d'autres femmes. Ses papiers d'identité et son téléphone portable sont confisqués :

« Ils m'ont dit : « Si tu veux sortir de cette maison, il faut te marier ». Sinon tu y restes à vie, tu ne sors pas (...) Il est interdit d'appeler ses parents, d'avoir accès à internet, tout est interdit (...) On nous dit que c'est pour notre sécurité ». Au bout de quinze jours, la jeune femme consent à se marier avec son « recruteur », de langue maternelle française »...

AFP, « Une jeune Française revenue de Syrie raconte le djihad », *Madame Figaro*, 24 juin 2015.

2. Un cycle de vie bien rôdé : mariage, grossesse, veuvage, remariage, et recrutements

La particularité du djihad en Syrie est qu'il est matrimonial et familial comme l'explique David Thomson⁴⁷. Selon lui, les femmes parties en Syrie ne sont pas destinées à être victimes d'esclavage sexuel. Leur objectif est, à l'instar des hommes, de participer à l'extension et au succès du Califat, tout en, paradoxalement, prétendant vouloir porter secours aux populations syriennes opprimées par les troupes de Bachar al Assad. David Thomson précise que ces femmes souhaitent également devenir des martyrs, ambition que leur refuse l'autorité masculine en les empêchant de prendre les armes. Elles vivent donc la gloire du martyr par procuration dans le veuvage.

Les témoignages rassemblés par David Thomson montrent également la désillusion de ces femmes face à la réalité. Elles souffrent en effet de solitude et d'ennui, ne pouvant quitter le domicile familial tout en attendant le retour, ou le décès, de l'époux au front, tenues de s'occuper seules des enfants si elles en ont. Les chercheuses britanniques Erin Marie Saltman et Melanie Smith expliquent qu'à cela s'ajoutent des difficultés d'ordre technique propres à la vie en zone de guerre (électricité à disposition seulement 6 heures par jour avec des coupures fréquentes, pénurie d'eau chaude ou propre à la consommation, difficultés d'accès à une connexion internet, âpreté du climat), ce qui contraste fortement avec le confort et le mode de vie à l'occidental auxquels ces femmes sont habituées⁴⁸. Par ailleurs, la barrière de la langue et le manque d'équipements médicaux

rendent délicat l'accès aux soins : notamment lorsqu'il s'agit de soins prénataux ou d'accouchements. Le paradoxe réside dans le fait que ce sont ces mêmes femmes qui, via leurs comptes Twitter ou Facebook, essaient d'attirer de nouvelles recrues féminines au sein de l'organisation, tout en y dénonçant les faiblesses du système de Daech et la réalité de la vie sur place. Enfin, certaines de ces femmes sont également déçues du manque d'accompagnement dont souffrent celles qui viennent de perdre leur mari, et sont perturbées par la manière dont leur entourage s'attend à ce qu'elles célèbrent leur nouveau veuvage. Selon E. Saltman et M. Smith, après les difficultés rencontrées par ces femmes pour accomplir leur *hijra* en Syrie, les désillusions entourant les événements importants de leur vie au « Califat » (mariage, grossesse, veuvage) peuvent remettre en cause leur décision de rester sur le territoire de Daech. C'est notamment dans ces moments difficiles que la nostalgie de leur vie passée et de leurs proches se fait ressentir le plus. En conclusion, même si, pour un certain nombre de femmes, cette vie est celle qu'elles ont finalement choisie, il n'en reste pas moins que leurs faits et gestes restent sévèrement encadrés et qu'elles sont privées des libertés fondamentales. De plus, l'incitation, voire l'obligation à se remarier rapidement, négligeant ainsi les commandements même du Coran qui prévoient au minimum

quatre mois et dix jours de deuil pour les veuves, et à tomber de nouveau enceinte, apparaissent comme une forme d'esclavage sexuel.

3. La brigade al Khansaa : rôle répressif et revenus financiers

Cette brigade, uniquement féminine, a été créée en 2014, initialement pour contrôler l'identité et le comportement des femmes, depuis que des opposants de Daech, notamment les hommes de l'Armée Syrienne Libre (ASL), ont commis des attentats en se dissimulant sous des niqabs. Cette milice est une véritable police des mœurs chargée de faire appliquer une interprétation rigoriste de la sharia sur tous les aspects de la vie quotidienne des femmes (leur tenue vestimentaire, et particulièrement leur manière de porter le niqab à associer de gants, mais aussi leur aspect physique, restrictions et punitions vis-à-vis du port du maquillage...). Cette milice, dont le nombre de membres n'est pas communiqué, vérifie également les allées et venues des femmes au sein du territoire. Au cours de leurs sorties, les femmes doivent être accompagnées la plupart du temps d'un chaperon masculin, ce qui réduit leur vie sociale et leur contact avec le monde extérieur (l'accès à une connexion internet n'étant souvent possible que par le biais de cybercafés). Selon M. Smith, cette brigade serait

essentiellement composée de recrues françaises et britanniques, la présence de la brigade sur les réseaux sociaux étant assurée en anglais.

Les femmes qui ne se plient pas aux interdictions subissent tortures, mutilations voire même lynchage. Ainsi, à la violence permanente qui régit la vie sur les territoires occupés par Daech s'ajoute la répression exercée par cette milice féminine. Ces femmes en armes jouissent d'un pouvoir et d'une autorité qui leur sont refusés en tant que femmes. Les Syriennes, qui ne bénéficient pas du statut plus enviable des étrangères, sont une cible privilégiée de la brigade Al Khansaa. La brigade, qualifiée d'impitoyable par des survivantes (opposantes au régime ou repenties), utilisent des méthodes telles que la délation et l'espionnage. D'après les autorités américaines qui l'auraient capturée et auraient tué son mari, Oum Sayyaf, épouse d'un haut cadre de Daech, se serait trouvée à la tête de cette milice. Cette femme aurait également été en charge d'une partie de la gestion de l'esclavage sexuel par le groupe terroriste. Un autre intérêt de la brigade Al Khansaa est l'apport financier qu'elle représente pour Daech grâce à la distribution arbitraire de contraventions, souvent disproportionnées, permettant de récolter des sommes d'argent conséquentes.

4. La place des femmes au sein de la hiérarchie : arme de propagande et arme politique

Si les femmes ne peuvent pas combattre ou occuper une place significative au sein du commandement du groupe terroriste, certaines peuvent toutefois exercer une influence non négligeable, notamment du fait du statut que leur donne leur époux si celui-ci jouit d'une place importante au sein de la hiérarchie. Ainsi, Nancy A. Youssef et Shane Harris confirment que Daech dispose d'un réseau parallèle de femmes en charge du recrutement sur internet, de la rétention des femmes en attendant qu'elles trouvent un mari ou si elles sont arrêtées pour mauvais comportement. Il fournit également les informations nécessaires à la bonne conduite dans le Califat et organise l'esclavage sexuel. Ce réseau parallèle de femmes ne bénéficie pas pour autant d'un quelconque pouvoir, mais exerce plutôt une certaine influence⁴⁹. M. Bloom explique qu'Oum Sayyaf est une « anomalie », une exception dans le sens où elle a réussi à jouir d'une certaine visibilité au sein de l'organigramme de Daech, tout en accomplissant ses « devoirs » traditionnels d'épouse de djihadiste qui la maintiennent automatiquement à un rang inférieur à celui des hommes. Pour M. Bloom, la tâche principale des femmes au sein du Califat est

d'assouvir les besoins sexuels des hommes de Daech, de leur fournir un foyer et d'engendrer les futures générations de combattants. En résumé, il incombe aux femmes de dénoncer les comportements « déviants » ou rebelles des autres femmes, de gérer les trafics sexuels, d'organiser les mariages temporaires, et de retenir les combattants au sein du groupe. Elles sont dans les coulisses de la gestion du Califat. En rejoignant la Syrie, pour celles qui souhaitaient ou espéraient se battre aux côtés des hommes sur le front et qui en sont empêchées, cela constitue une régression des droits des femmes djihadistes. Les cas de femmes kamikazes, auteures d'attentat suicides, ne sont pas rares au sein d'autres groupes terroristes véhiculant la même idéologie djihadiste totalitaire tels Al Qaeda en Irak, le groupe somalien Al Shabab ou le groupe nigérian Boko Haram (bien que ce dernier ait prêté allégeance à Daech).

III. LES ACTIONS DE LUTTE

1. Contre-discours et veille sur les réseaux sociaux

La menace exercée par Daech sur des femmes vulnérables et sensibles aux discours de propagande doit être appréhendée en amont de la phase de radicalisation. En effet, il s'agit de faire barrage aux discours des recruteurs avant que ces derniers n'atteignent leurs « proies ». Pour cela, on peut recenser deux approches.

D'une part, faire obstruction à la publication en ligne de contenus pro-Daech ou faisant l'apologie du terrorisme. En France, la loi⁵⁰ prévoit déjà que les sites tels que Youtube, Facebook, ou Twitter, dits « sites hébergeurs », doivent lutter contre la diffusion de tels contenus et retirer rapidement tout site signalé ou opérant dans une des catégories ci-dessous, sous peine d'une condamnation à sept ans d'emprisonnement et 100.000 euros d'amende :

- apologie des crimes contre l'humanité,
- provocation à la commission d'actes de terrorisme et apologie de ces actes,
- incitation à la haine raciale,

- incitation à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle, ou de leur handicap

- pornographie infantine,

- incitation à la violence, notamment l'incitation aux violences faites aux femmes,

- atteintes à la dignité humaine.

Cependant, la mise en application du droit n'est pas optimale par manque de réactivité et de coopération de la part des sites hébergeurs. Ainsi, lorsque les demandes de la justice sont en conflit avec les politiques de respect de la vie privée et des libertés individuelles des utilisateurs, la durée de gestion de ces situations laisse le temps à des internautes malveillants de copier les contenus illégaux et de les reposer ailleurs. D'où la présence de contenus de Daech sur des comptes Twitter bloqués et recréés sous un autre pseudonyme...

Paradoxalement, ces contenus sont très utiles pour la recherche et les renseignements, en permettant de localiser les djihadistes et d'en apprendre davantage sur leurs projets et leurs plans d'action. Enfin, on peut noter que le trafic

généralisé par Daech sur Twitter a chuté de 45% en 2 ans d'après les chiffres de l'administration américaine publiés par l'*Associated Press* (depuis mi-2015, 125.000 comptes liés à Daech ont été supprimés). De ce fait, pour combler les lacunes de l'application du droit, il est nécessaire de produire également des contenus sur les mêmes plateformes privilégiées par les recruteurs afin de proposer un contre-discours aux potentielles recrues.

Ce principe, développé dans un *Counter-Narrative Handbook* de l'ISD, vise à combattre en ligne les « discours de haine et d'extrémisme » en créant des contre-discours adaptés et pertinents et également à mesurer l'impact de ces messages sur des audiences préalablement repérées et ciblées. « *Le terme contre-discours se réfère aux réponses ou au contenu créés pour contrer un ensemble d'extrémistes et le discours de haine en ligne. Le but d'un contre-récit est de discréditer, déconstruire et démystifier les messages extrémistes. Il peut le faire en utilisant des arguments logiques ou factuels, ou en utilisant la satire et l'humour* »⁵¹.

Ce travail s'intègre au sein de l'initiative européenne (*Online Civil Courage Initiative*) contre la propagande extrémiste sur internet, fondée en partenariat avec Facebook, l'International Center For The Study Of Radicalisation And Political Violence (ICSR) et la Fondation Amadeu Antonio⁵². Pour l'ISD, l'engagement est plus puissant que la censure et il est

du devoir de la société civile de « *perturber les méthodes employées par les extrémistes pour atteindre les personnes vulnérables à leur propagande* ». Pour cela, l'ISD a développé le *Counter Narrative Toolkit*⁵³ qui propose aide et conseils (exemples, tutoriaux, guides...) pour la création et la promotion d'outils de lutte contre les discours extrémistes sur les réseaux sociaux.

2. Un féminisme intersectionnel assumé

Enfin, il est fondamental de redonner leur voix aux femmes musulmanes dans l'espace public, les aider à appréhender et s'épanouir dans leurs multi-identités (de femmes, de Françaises et de musulmanes). Pour cela, il faut les laisser s'exprimer dans les médias afin de stopper les clichés qui nourrissent l'islamophobie et les discriminations qu'elles subissent. Le féminisme intersectionnel prône, en réponse aux violences de toutes sortes vécues par ces femmes, l'acceptation et la revendication de soi au sein de la société civile, de la communauté religieuse, de l'entreprise.

CONCLUSION

La question des femmes djihadistes occidentales a longtemps été sous-estimée, voire ignorée. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles sont peu nombreuses à être revenues de Syrie et d'Irak et que les témoignages sont rares. Pour autant, il est établi que les femmes djihadistes ont une place fondamentale dans le fonctionnement de la machine de guerre de Daech. Leur rôle véritable, voire l'idéal à atteindre : engendrer la prochaine génération de « lions du Califat » et satisfaire les besoins de leurs maris, devenir épouse de martyr et vivre au *Shâm* selon une interprétation radicale, non contextualisée et détournée du Coran, tout en prônant la destruction des peuples et pays « mécréants ». Mais, dans les faits, ces jeunes femmes sont privées de libertés : retrait du passeport, interdiction de se déplacer seule, impossibilité de rentrer dans leur pays, injonctions parfois obligatoires et violentes au mariage, enfermement dans des maisons tenues par des femmes armées... Enfin, par les moyens et la propagande spécifiques utilisés par les recruteurs de Daech afin d'enrôler ces nouvelles recrues (on leur fait des promesses, on les trompe sur l'avenir qui les attend...), il semble bien que cet embrigadement peut être qualifié de traite et d'exploitation.

Aujourd'hui, l'évolution des combats en Syrie, les nouvelles formes de terrorisme en développement dans les pays occidentaux, l'adaptation de l'Etat Islamique aux revers militaires sont en train de faire rapidement évoluer la situation. Depuis début 2016, les services français observent un ralentissement des arrivées (d'hommes et de femmes) détectées en Syrie : 18 au cours du 1^{er} semestre 2016 pour 69 au cours du semestre précédent. Et, à l'inverse, un nombre croissant de djihadistes étrangers cherchent désormais à quitter la zone de combats⁵⁴.

Par ailleurs, depuis les attaques terroristes avortées en France (Lyon en février 2016, cathédrale Notre-Dame de Paris en septembre 2016), le rôle joué par les femmes au sein de Daech se modifie : elles sont de plus en plus souvent impliquées dans des actions violentes et des attaques kamikazes. Ce qui va à l'encontre de l'idéal de modestie et du refus de mixité prônés par Daech, mais aussi de la perception que les pays occidentaux avaient de la femme djihadiste.

Coupables ou victimes ? La question se pose plus que jamais. Les femmes sont peu nombreuses à avoir été poursuivies en justice dans les affaires de terrorisme (59

femmes actuellement mises en examen en France, contre 221 hommes). Il ne faut pas oublier que seul un petit nombre de femmes a pu jusque-là revenir de Syrie et d'Irak et, dans le cas où elles reviendraient, leur implication au combat serait difficile à prouver.⁵⁵ Mais cela pourrait changer. Avec l'évolution de la situation, le débat se porte aujourd'hui sur les sanctions à prendre contre les « revenantes ». Beaucoup dénoncent l'indulgence manifestée pour ces femmes djihadistes, globalement considérées comme des victimes et appellent à davantage de sévérité. Dans cette nouvelle approche, il faut espérer que, pour la justice, les situations d'exploitation que certaines peuvent vivre ne seront pas minimisées, voire occultées.

BIBLIOGRAPHIE

Sites organisations/ ONG

- <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr>
- <http://www.strategicdialogue.org/publications/> counter narrative handbook <http://www.strategicdialogue.org>
- The women and extremism (wae) network: exploring the role of women in extremist movements: <http://icsr.info>
- <http://icsr.info/projects/de-radicalisation-and-disengagement-in-prisons-lessons-from-15-countries/>
- <http://icsr.info/projects/the-challenge-of-online-radicalisation/>
- <http://icsr.info/projects/western-foreign-fighters-syria/>

Livres et articles

- AFP, « Une jeune Française revenue de Syrie raconte le djihad », *Madame Figaro*, 24 juin 2015.
- Azan (E.), « Esclaves sexuelles : Daech fournit le mode d'emploi », *Huffington Post*, 5 octobre 2010
- Bennhold (K.), “Jihad And Girl Power: How ISIS Lured 3 London Girls”, *New York Times*, 17 août 2015
- Bergen (P.), Schneide (E.), “Rise of the female jihadists”, *CNN*, 10 janvier 2015
- Binetti (A.), *A New Frontier: Human Trafficking And Isis's Recruitment Of Women From The West*, Georgetown Institute for Women, Peace & Security, 2015
- Bouzar (D.), *Ma meilleure amie s'est fait embrigader*, La Martinière, 2016
- Bouzar (D.), Caupenne (C.), Valsan (S.), *La Métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes. Recherche-Action sur la mutation du processus d'endoctrinement et d'embrigadement dans l'islam radical*, CPDSI, novembre 2014
- Callimachi (R.), “Isis Enshrines A Theology Of Rape”, *New York Times*, 13 août 2015

- Chulov (M.), Grierson (J.), Swaine (J.), “Isis faces exodus of foreign fighters as its ‘Califate’ crumbles”, *The Guardian*, 26 avril 2017
- Daou (M.), « En Syrie et en Irak, un jihadiste français sur trois est une femme », *France 24*, 8 janvier 2016
- Delattre (F.), représentant permanent de la France auprès des Nations unies, « Traite Sexuelle En Conflit: Une Responsabilité Collective », dans *Les femmes, la paix et la sécurité. Lutter contre la traite d’êtres humains dans les situations de violences sexuelles liées aux conflits*, Conseil de Sécurité, 2 juin 2016
- El-Naggar (M.), Laffin (B.), “A Look Into The World Of Three Teenage Girls Who Abandoned Their Lives In London To Join The Islamic State,” Times Video, *New York Times*, 17 août 2015
- Erelle (A.), *Dans la peau d'une djihadiste: Enquête au coeur des filières de recrutement de l'Etat islamique*, Robert Laffont, 2015
- *Femmes oubliées, l’impact de l’islamophobie sur les femmes musulmanes en France*, European Network Against Racism, enquête menée par Marjorie Moya, mai 2016
- *Foreign Fighters. An Updated Assessment Of The Flow Of Foreign Fighters Into Syria And Iraq*, The Soufan Group, décembre 2015
- Gaub (F.), Lisiecka (J.), “Women in Daesh: Jihadist ‘cheerleaders’, active operatives?”, dans European Union Institute for Security Studies (EUISS), *Brief Issue*, n°27, octobre 2016
- Gladstone (R.), El-Naggar (M.), “British Girl Who Joined Isis Is Reported Killed In Airstrike”, *New York Times*, 11 août 2016
- Hoffner (A.-B.), « Le discours salafiste séduit les femmes et facilite leur recrutement par Daech » (entretien avec Hasna Hussein, sociologue des médias et du genre), *La Croix*, 10 mars 2017
- Hoyle (C.), Bradford (A.), Frenett (R.), *Becoming Mulan? Female western migrants to ISIS*, Institute For Strategic Dialogue, 2015
- “How the Islamic State uses women to control women”, *Syria Direct*, 25 mars 2015
- “Interview with Soraya Post MEP on Muslim women and inclusive feminism”, *The Voice of Anti Racist Movement in Europe*, *European Network Against Racism*, 11 mai 2016

- Kasiki (S.), *Dans la nuit de Daech, confession d'une repentie*, Robert Laffont éd., 2016
- Klausen (J.), Tschaen Barbieri (E.), Reichlin-Melnick (A.), Zelin (A.Y.), *The Youtube Jihadists: A Social Network Analysis Of Al-Muhajiroun's Propaganda Campaign*, Perspectives on Terrorism, 2012
- Makdeche (K.), « Comment j'ai quitté l'enfer de Daech », France Info, juin 2016
- Mamoun (A.), "ISIS document sets prices of Christian and Yazidi slaves", *Iraqi News*, 3 novembre 2014
- Montgomery (K.), "ISIS Recruits Brides to Solve Middle East 'Marriage Crisis'", *Syria Deeply*, 8 mai 2015,
- Piquet (C.), « Ces Françaises qui partent faire le djihad en Syrie », *Le Figaro*, 20 juin 2014
- Ramakrishna (K.), *Understanding youth radicalization in the age of isis: a psychosocial analysis*, E-international Relations, 11 février 2016,
- Rees (J.A.), *Son Of Lies": History, Baghdadi And The Legacy Of ISIS*, E-international Relations, 22 juin 2016
- Saavedra (L.), *Les brigades féminines de Daesh*, France Info, jeudi 7 janvier 2016
- Saltman (E.M.), Smith (M.), *'Till Martyrdom Do Us Part', Gender And The Isis Phenomenon*, Institute for Strategic Dialogue, juin 2015
- Strømme (E.J.), "Jihadi Brides or Female Foreign Fighters? Women in Da'esh – from Recruitment to Sentencing", dans Peace Research Institute Oslo (PRIO), *GPS Policy Brief*, janvier 2017
- Tarras-Wahlberg (L.), *Promises of Paradise, A Study on Official ISIS-propaganda targeting women*, Master thesis in Political Science with a focus on Security Policy
Department of Security, Swedish Defence University, mai 2016
- Thomson (D.), *Qui sont ces citoyens en rupture de la République ? Pour la première fois ils témoignent*, Les Arènes, 2014
- Thomson (D.), *Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad. Ils sont de retour en France*, Le Seuil, 2016
- Vinograd (C.), "Jihadi Brides Swap Lives In West For Front Line With Syria Militants", *NBC News*, 8 juillet 2014
- Youssef (N.A.), Harris (S.), "The Women Who Secretly Keep ISIS Running", *The Daily Beast*, 6 juillet 2015

¹ Ad-Dawla Al-Islamiyya Fi Al 'Iraq Wa Ash Sham.

² *Dabiq*, octobre 2015.

³ Communauté kurdophone d'Irak comptant entre 100.000 et 600.000 individus.

⁴ Comme expliqué dans le pamphlet « Su'alwa-Jawab fi al-Sabiwa-Riqab ("Questions and Answers on Taking Captives and Slaves") publié en octobre/novembre 2014 sur le site Memri Jihad And Terrorism Threat Monitor (Jttm): "There is no dispute among the scholars that it is permissible to capture unbelieving women [who are characterized by] original unbelief [kufrasli], such as the kitabiyat [women from among the People of the Book, i.e. Jews and Christians] and polytheists".

⁵ H.G. Brinton, "In Civil War, the Bible became a weapon", *USA Today*, 28 février 2011. H.G. Brinton, pasteur de l'église presbytérienne du comté Fairfax en Virginie, explique que certains extraits de la Bible (en particulier Éphésiens 6:5 et Tite 2:9) étaient utilisés pendant la guerre de Sécession afin de justifier l'esclavage.

⁶ "ISIS document sets prices of Christian and Yazidi slaves", *Iraqi News*, 3 novembre 2014.

⁷ E. Azan, « Esclaves sexuelles: Daech fournit le mode d'emploi », *Huffington Post*, 5 octobre 2010.

⁸ Pluriel de moudjahid, celui engagé dans le djihad.

⁹ Emigration d'un musulman d'un pays non-musulman vers un pays musulman (Wikipédia).

¹⁰ Ad-Dawla al-Islamiyya, « L'Etat islamique » ou Califat a été proclamé officiellement sur les territoires contrôlés à cheval sur l'Irak et la Syrie le 29 juin 2014.

¹¹ Chiffres extraits de D. Bouzar, C. Caupenne, S. Valsan, *La Métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes. Recherche-Action...* novembre 2014.

¹² Le terme Shâm, de l'arabe Bilad el-Cham, désigne la « Grande Syrie » du 19e siècle, c'est-à-dire : la Palestine/Israël, le Liban, la Syrie, la Jordanie et les actuelles provinces turques de Gaziantep, Diyarbakir et Hatay.

¹³ Dans « *Foreign Fighters An Updated Assessment Of The Flow Of Foreign Fighters Into Syria And Iraq* ». Les chiffres de cette étude publiée en octobre 2015 continuent à faire autorité.

¹⁴ The Soufan Group (TSG) précise que les chiffres du rapport sont compilés sur la base de données fournies par les estimations officielles des gouvernements des pays des ressortissants, lorsque c'est possible, de rapports de l'ONU ou de résultats académiques. « *Many governments do not release official estimates of the number of their citizens who have gone to Syria and Iraq, and those that do, whether formally or informally, do not reveal their methodology and may struggle to achieve accuracy. Also, for some, the number may reflect all those who have gone, while others may subtract the number of returnees and/or those who have died. Some may not include women and children, while others do. It is rare that governments provide a detailed breakdown of their numbers and in all cases it is likely that more have gone than the relevant government is aware of or prepared to admit* ». (p.5)

¹⁵ Groupe de recherche spécialisé dans l'étude des extrémismes, basé à Londres. C. Hoyle, A. Bradford, R. Frenett, *Becoming Mulan? Female western migrants to ISIS*, ISD, 2015, p.8.

¹⁶ Il semble néanmoins que le retournement de la situation militaire syrienne ait engendré un reflux du nombre des combattants étrangers au cours de ces derniers mois. M. Chulov, J. Grierson, J. Swaine, « Isis faces exodus of foreign fighters... », *The Guardian*, 26 avril 2017.

¹⁷ « Cazeneuve annonce une « nette diminution » des arrivées de djihadistes français en Irak et en Syrie », *Le Monde*, 6 septembre 2016.

¹⁸ « La possibilité d'un retour massif de jihadistes inquiète la France », *Le Figaro*, 18 janvier 2017

¹⁹ « 'Tuer pour exister, et mourir', avec David Thomson », *Nonfiction.fr*, 23 mars 2016.

²⁰ A peu de chose près : les filles sont légèrement plus jeunes que les garçons : âge moyen 22 ans (25 ans pour les garçons).

²¹ D. Thomson, *Les Français Jihadistes. Qui sont ces citoyens en rupture de la République? Pour la première fois ils témoignent*, Les Arènes, 2014.

²² « 'Tuer pour exister, et mourir', avec David Thomson », *Nonfiction.fr*, 23 mars 2016.

²³ « Le discours salafiste séduit les femmes... », *La Croix*, 10 mars 2017.

²⁴ D. Bouzar, C. Caupenne et S. Valsan : *La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes. Recherche-action ...*, Novembre 2014.

²⁵ C. Piquet, « Ces Françaises qui partent faire le djihad en Syrie », *Le Figaro*, 20 juin 2014. Les filles sont légèrement plus jeunes que les garçons : âge moyen 22 ans (25 ans pour les garçons).

²⁶ Chiffres tirés d'un rapport confidentiel des services de renseignements consulté par France Info. E. Guéguen, « 220 Françaises parties faire le djihad, un chiffre en hausse constant », *France Info*, 8 janvier 2016.

²⁷ AFP, « 700 Français combattent dans les rangs de Daesh en Syrie et en Irak », *20 Minutes*, 18 janvier 2017

²⁸ « Françaises djihadistes : les femmes "représentent un quart des personnes poursuivies pour terrorisme », *Le Parisien*, 6 avril 2017.

²⁹ E. M. Saltman et M. Smith, *'Till Martyrdom Do Us Part', Gender And The Isis Phenomenon*, le for Strategic Dialogue, 2015.

³⁰ *Ibid*, p.13

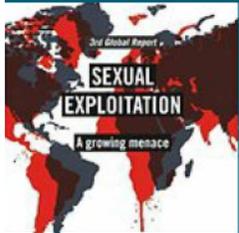
-
- ³¹ M. El-Naggar et B. Laffin, « A look into the world of three teenage girls who abandoned their lives in London to join the Islamic State », *New York Times*, 17 août 2015.
- ³² D. Bouzar, C. Caupenne et S. Valsan, *La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes. Recherche-action...*, p.32.
- ³³ *Ibid.*, p.15.
- ³⁴ *Ibid.*, p. 16, 17.
- ³⁵ *Ibid.*, p.19.
- ³⁶ Créé le 26 mai 1981, à l'initiative de Riyad, pour contrer les débordements possibles de la révolution islamique iranienne et limiter les retombées de la guerre Irak-Iran sur les monarchies pétrolières du golfe Persique, le C.C.G. regroupe les Émirats arabes unis, le Koweït, Bahreïn, l'Arabie Saoudite, Oman et le Qatar, avec leurs 35 millions d'habitants en 2006 (Universalis.fr).
- ³⁷ C. Hoyle, A. Bradford, R. Frenett, *Becoming Mulan? Female western migrants to ISIS*, Institute For Strategic Dialogue, 2015
- ³⁸ *Ibid.*
- ³⁹ Menée entre décembre 2014 et janvier 2016
- ⁴⁰ *Femmes oubliées, l'impact de l'islamophobie sur les femmes musulmanes en France*, European Network Against Racism, enquête menée par Marjorie Moya.
- ⁴¹ L'intersectionnalité est un concept défini pour la première fois en 1989 par la chercheuse américaine Kimberlé Crenshaw comme étant la prise en compte des effets concomitants de discrimination et de domination des différentes catégories sociales (origine ethnique, classe, handicap, orientation sexuelle, âge et de genre). Il est également défini par Winker et Degele comme l'interaction entre les différents niveaux d'inégalité générés par les structures sociales (relations de pouvoir, domination), les pratiques sociales, les représentations symboliques et les constructions identitaires.
- ⁴² A. Binetti, *A New Frontier: Human Trafficking and ISIS's Recruitment of Women from the West*, Georgetown Institute for Women, Peace & Security, 2015
- ⁴³ Mia Bloom, professeure à la Penn State University et la Georgia State University, auteure canadienne, spécialiste du rôle tenu par les femmes dans les mouvements djihadistes.
- ⁴⁴ S. Kasiki, *Dans la nuit de Daech, confession d'une repentie*, Robert Laffont, 2016.
- ⁴⁵ D. Thomson, *Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad. Ils sont de retour en France*, Le Seuil, 2016.
- ⁴⁶ Les femmes peuvent travailler de manière encadrée auprès d'autres femmes ou d'enfants seulement.
- ⁴⁷ D. Thomson, *Les Français djihadistes...*
- ⁴⁸ Chercheuses à l'Institute of Strategic Dialogue et l'International Centre for the Study of Radicalisation.
- ⁴⁹ N. A. Youssef, S. Harris, "The Women Who Secretly Keep ISIS Running", *The Daily Beast*, 6 juillet 2015.
- ⁵⁰ Article 6 de la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN).
- ⁵¹ « Counter-Narrative Handbook », https://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/06/Counter-narrative-Handbook_1.pdf
- ⁵² *Online Civil Courage Initiative*, <http://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/06/OCCI-Counterspeech-Information-Pack-English.pdf>
- ⁵³ *Counter Narrative Toolkit* <http://www.counternarratives.org>
- ⁵⁴ M. Chulov, J. Grierson, J. Swaine, "Isis faces exodus of foreign fighters as its 'caliphate' crumbles", *The Guardian*, 26 avril 2017
- ⁵⁵ L. Saavedra, « Les brigades féminines de Daesh », *Le Zoom de la rédaction*, France Info, 7 janvier 2016



**FONDATION
SCELLES**

Connaître
Comprendre
Combattre
l'Exploitation
Sexuelle

NOTRE VISION: UN MONDE SANS PROSTITUTION



**#1
CHANGER
LE REGARD**

Sensibiliser l'opinion
publique, prévenir
l'exploitation sexuelle



**#2
LUTTER CONTRE
LA DEMANDE**

Responsabiliser
les 'clients' & pénaliser
l'achat d'actes sexuels

**#3
POURSUIVRE & PUNIR
TOUTES LES FORMES
DE PROXENÉTISME**

Renforcer
la réponse pénale
& la coopération
internationale



**#4
GARANTIR DES
ALTERNATIVES**

Protéger et
accompagner les
victimes de
l'exploitation sexuelle



NOS ACTIONS

L'OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL - CRIDES
propose + de 10 000 supports
multimédias en ligne,
des analyses d'experts,
des revues de presse
internationales, un partage
et transfert d'expertise



**La Fondation
Scelles reconnue
d'utilité publique,
est une organisation
indépendante
à but non lucratif,
qui combat
l'exploitation
sexuelle
depuis 1994**

LE RAPPORT MONDIAL sur
la prostitution fournit un
panorama global et régional
du phénomène, analyse
ses derniers développements
& les défis à venir

LE PÔLE JURIDIQUE &
JUDICIAIRE veille à
l'application de la loi française
sur la prostitution, agit en
justice en se constituant
partie civile, organise
des stages de sensibilisation
des 'clients' de la prostitution

LES PRIX JEUNES DE LA
FONDATION SCELLES
sensibilisent l'opinion publique
en encourageant étudiants
et jeunes professionnels
à dénoncer la réalité et
la violence de la prostitution
grâce à leur expertise

Depuis des décennies, la Fondation Scelles agit en partenariat avec des organisations nationales et internationales pour construire et mettre en oeuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle. La Fondation est membre fondateur de la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP Int'l) qui réunit 22 ONG abolitionnistes dans 17 pays.

NOS PARTENAIRES



FONDATION SCELLES

14, rue Mondétour
75001 Paris

Tel.: +33 140 260 445

fondationscelles@wanadoo.fr

www.fondationscelles.org

@Fond_Scelles

